

# L'Aristoloche

Journal instructif et satirique paraissant quand il veut

n° 21

Rédacteur : Pierre de Laubier – Abonnement : [pierredelaubier.e-monsite.com](http://pierredelaubier.e-monsite.com)

21 janvier 2016

« J'ai longtemps cherché le moyen de me faire haïr de mes contemporains. » — LEON BLOY.

## La distribution d'esprit

Suivre le débat en cours sur la réforme du collège et des programmes scolaires en général est pénible, car ceux qui se proposent de mettre la réforme en place et ceux qui s'y opposent ont un point commun : c'est de n'y rien comprendre. Dans l'espoir (qui sera sans doute déçu) de mettre fin à ce dialogue de sourds, tâchons d'expliquer les vrais principes sur lesquels le système scolaire repose.

Le système scolaire repose sur deux piliers, contradictoires en apparence seulement : l'égalitariste et l'élitiste. La synthèse de ces deux caractères se fait dans une institution originale, que le monde entier nous envie tout en se gardant de l'imiter : le concours.

Le débat sur l'enseignement est devenu le quasi-monopole des professeurs agrégés de l'université. C'est comme si, pour discuter de la valeur du régime monarchique, on réunissait un colloque auquel seules les têtes couronnées seraient invitées à prendre part. Certes, les professeurs agrégés diffèrent des princes souverains en cela que leur légitimité, puisqu'elle découle du succès à un concours, ne saurait être remise en cause, surtout à leurs propres yeux.

Toutefois, il y a un risque, de la part des lauréats (et plus encore des candidats), à se plaindre de la baisse du niveau de connaissances que l'école dispense. Car plus ce niveau est bas, moins le concours est difficile. Réclamer la hausse du niveau, c'est souhaiter que le mât de cocagne auquel les prix tant convoités sont suspendus s'élève le plus haut possible vers le ciel.

D'autre part, les lauréats des concours, qui ont ce point commun avec leur maman de ne pas dissimuler l'orgueil qu'ils tirent de leur succès, devraient prendre garde qu'un concours n'est pas un examen. C'est un procédé par lequel on ne cherche pas à savoir si un candidat sait quelque chose que personne d'autre ne sait, mais si, parmi une liste de connaissances fixée à l'avance, il en



sait plus que ses concurrents. Il est vrai que, parfois, le niveau des candidats a tant baissé qu'on est contraint de restreindre le nombre de lauréats (ce qui ne rabat pas d'un pouce la fierté de ces derniers). Mais c'est une perversion du système.

### **Comparatif et superlatif**

Fixer un niveau de connaissance minimal aux concours, c'est introduire une idée d'absolu étrangère à l'institution. C'est un dangereux ferment de destruction, car si la barre d'admission ne s'abaissait pas, par un mouvement naturel, en même temps que le niveau scolaire général, il pourrait arriver que, certaines années, il n'y ait plus un seul lauréat ! On serait bien attrapé.

Pour faire partie des grenadiers de la garde du roi de Prusse, il fallait avoir une stature d'au moins six pieds de haut. Mais on les recrutait en Poméranie ; il va de soi que si l'empereur du Japon ou le roi des Pygmées avaient appliqué la même règle dans leurs états, ils n'auraient pas trouvé grand monde pour monter la garde à la porte de leur palais. Il y a donc une différence de fond entre les concours, qui se contentent d'agréer les candidats par ordre de mérite, si faible que soit ce mérite, et les examens, qui imposent un niveau minimal, au risque que nul ne puisse l'atteindre.

Aux concours, comme aux jeux olympiques, la compétition perd de son intérêt s'il n'y a personne sur le podium. Car, en général, les qualités requises pour y réussir ont un point commun avec les performances du stade : elles ne sont d'aucune utilité dans la vie courante. Autrement dit, le premier recalé à un concours, dont on peut supposer que le niveau n'est guère inférieur à celui du dernier reçu, se retrouve à peu près sans rien, en dépit des savoirs qu'il s'est échiné, une, deux ou trois années durant, à ingurgiter.

L'objet de ces concours n'est pas d'inciter les étudiants à se garnir l'esprit de connaissances utiles, mais d'octroyer aux heureux élus un emploi à vie au service du gouvernement. Il y a, il faut l'avouer, un certain paradoxe à se servir du travail, sous sa forme la plus gratuite, pour recruter la part la plus oisive de la population. C'est bien mal les préparer à la vie douillette qu'ils sont appelés à mener. En somme, on retire de la population ceux qui sont aptes à travailler le plus, pour leur réserver les carrières qui exigent le moins de travail. Et on voue à une vie de labeur ceux qui ont cultivé la nonchalance, voire la paresse. Cette observation donne à penser que le système scolaire ne poursuit aucun but pratique, mais repose sur des principes théologiques. La

réussite à un concours donne droit à une avance d'hoirie sur les délices du paradis céleste : le paradis terrestre sous forme de sécurité de l'emploi.

Mais que, sans renoncer à cette onction, les lauréats des concours aient le toupet de se mêler de ce que doit être le contenu de l'enseignement, c'est une prétention bien impertinente – et, il faut les en avertir, bien imprudente de leur part. Car si, par extraordinaire, le gouvernement suivait leur conseil et se départait de son pouvoir d'instruire la population et de décider ce qu'il convient qu'elle apprenne, il se pourrait fort que certaines disciplines perdissent de leur crédit. Celles, précisément, qui servent à départager les candidats aux concours.

### **Les lauriers sont coupés**

Il est inutile, j'en suis sûr, de faire appel aux sentiments égoïstes des savantes personnes dont je parle. Elles sont assez imbues du sens de l'intérêt général et du service public pour comprendre que les savoirs que l'école leur a inculqués ne sont pas leur propriété, mais un simple dépôt que le gouvernement confie, à titre viager, à leur esprit. Elles n'en sont pas plus propriétaires que le machiniste ne l'est de l'autobus qu'il conduit, ou le balayeur de la brouette qu'il pousse. Ce savoir est et demeure une propriété collective de la nation, tout comme les forêts domaniales, les musées nationaux et les édifices : le public n'y a qu'un droit de visite.

Laisser les candidats définir le contenu des épreuves qui les départagent, serait comme laisser les courtisanes décider si l'œil de leurs admirateurs doit s'attarder de préférence sur les poitrines les plus accortées, ou sur les chutes de reins les plus souples. On ne peut à la fois croire en l'élitisme scolaire et cultiver un relativisme de mauvais aloi, qui laisserait croire que les formes d'esprit sont, comme les formes du corps, d'une infinie variété. Que les citoyens ordinaires prétendent choisir ce qu'ils ont le droit d'apprendre, c'est déjà un début d'insurrection ; mais de la part des lauréats des concours, c'est un véritable suicide. Cela conduirait des esprits mal tournés à se demander si les programmes de ces concours sont adéquats, et, de fil en aiguille, si un système qui laisse tant de monde au bord du chemin est digne de perdurer.

Les épreuves des concours ne sont pas des œuvres de l'esprit, mais un mode de sélection. Il en résulte que les grandes écoles, qui ne dispensent aucune connaissance qui ne soit librement disponible ailleurs, ne sont pas des lieux de savoir ; ce sont des bureaux de placement. ■